

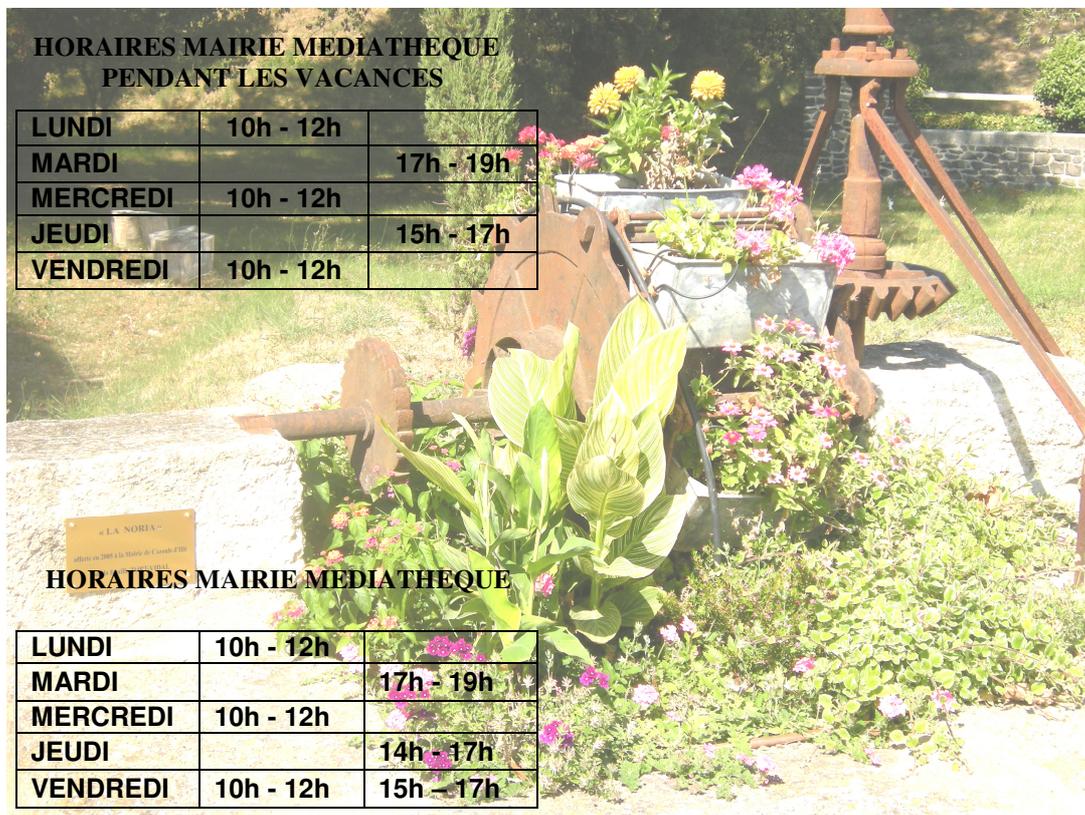
CASOLS D'ERAU LOS BOTIOLATS

CAZOULS D'HERAULT – Journal Municipal de la Commune
Juin – Numéro 12



HORAIRES MAIRIE MEDIATHEQUE PENDANT LES VACANCES

LUNDI	10h - 12h	
MARDI		17h - 19h
MERCREDI	10h - 12h	
JEUDI		15h - 17h
VENDREDI	10h - 12h	



HORAIRES MAIRIE MEDIATHEQUE

LUNDI	10h - 12h	
MARDI		17h - 19h
MERCREDI	10h - 12h	
JEUDI		14h - 17h
VENDREDI	10h - 12h	15h - 17h

SOMMAIRE

VIE LOCALE
INFOS
HISTOIRE & PATRIMOINE
ENVIRONNEMENT
ASSOCIATIONS
FESTIVITES

EDITO

Après un hiver très long, les beaux jours sont enfin de retour. Cazouls d'Hérault notre village se pare de ses plus belles couleurs. Espaces publics et espaces naturels revivent après des mois de sommeil hivernal, patiemment mis en valeur par le personnel communal et intercommunal.

Depuis plusieurs années ce travail est récompensé par les instances départementales après des encouragements en 2006 et 2007, Cazouls a reçu le prix de l'aménagement des espaces naturels en 2008 et le prix de l'aménagement des liaisons douces en 2009.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes très fiers de ces distinctions.

Cazouls avance, Cazouls s'embellit, ainsi les travaux de la place de la Fontaine débiteront fin de l'été et se termineront, si tout va bien au printemps 2011.

Trop tard pour la cérémonie officielle du jumelage qui aura lieu à la fin du mois. Nous vous invitons à partager pleinement cette rencontre avec nos amis italiens de Monale. Fête du jumelage et fête de l'école donneront le départ des festivités de l'été.

Bon été à toutes et à tous.

Monsieur Le Maire
Monsieur Henry SANCHEZ

ETAT CIVIL

Nos Joies

Samuel Maxime SARRUT-CROS

Né à Montpellier le 21 avril

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque met à votre disposition des livres, DVD, contes pour enfant...

Nous avons la possibilité de réserver des livres ou autres dans les autres médiathèques intercommunales.

LA ROUTE DE BOYNE REGOUDRONNEE

C'était probablement la route goudronnée la plus détériorée de la commune, celle où il fallait éviter le plus d'ornières, de racines et de nids de poule, mais maintenant c'est du passé !

La route a été entièrement reprise mi-janvier, de la digue jusqu'à l'accès à la départementale.

La société Colas a d'abord effectué un travail de rabotage, de nettoyage et d'ancrage avant d'attaquer la pose de l'enrobée.

La reprise de cette voirie s'inscrit dans le programme de rénovation des rues et chemins communaux sur lequel la municipalité s'est engagée.

Chaque année, un tronçon de voirie est repris afin d'améliorer et d'entretenir le réseau tout en veillant à ce que ces dépenses ne pèsent pas sur le budget de la commune.

Le coût de ces travaux est de 32 834 € TTC.

La commune est subventionnée à hauteur de 11 838€ par le Conseil Général service Voirie Patrimoine.



TRAVAUX BRL

Des travaux ont été effectués par la société BRL le long de la digue entre « la Toupie » et le nouveau parking. Ces aménagements vont permettre d'utiliser de l'eau brute prélevée dans l'Hérault à partir de la vanne située à la Toupie. Jusqu'à présent les plantations étaient arrosées avec l'eau de la ville.

Cet équipement est aussi un préalable au projet du sentier botanique.

Ce sentier mettra en valeur les richesses naturelles dont dispose Cazouls, mais il sera aussi complété par des plantations qui nécessiteront un arrosage, au moins dans les premiers temps.



Le sentier botanique n'est encore qu'une ébauche.

La municipalité d'un commun accord avec les institutrices, a souhaité que les enfants de la classe élémentaire participent à ce projet, rejoignant ainsi un travail d'école mené avec d'Office National des Forêts.

Les écoliers ont déjà fait une sortie sur le terrain avec le maire, Henry Sanchez, Denis Fraasier, paysagiste au Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Hérault, et Monsieur Valantin, ethnobotaniste à l'association Etat des Lieux. Lors de cette première visite le long de la digue, l'histoire des plantes, des réflexions sur les essences et les prémices d'un plan ont passionné les enfants.

De nouvelles interventions sont prévues à l'école avec l'ONF.

A terme, les enfants devraient participer aux différentes étapes de la création du sentier, y compris aux plantations.

VOEUX

Le maire Henry Sanchez, et les conseillers municipaux, ont présenté leurs vœux à la population dans la salle du peuple. Cette traditionnelle cérémonie est un moment de rencontre entre élus et Cazouliniens qui permet de faire un bilan de l'année passée et un point sur l'avenir. Henri Sanchez, aidé de ses conseillers, a tracé le bilan de 2009.

Différents domaines ont été abordés par les adjoints et conseillers municipaux comme le civisme, les affaires scolaires, la communication, le jumelage, la vie associative, les finances et les travaux.

Deux projets particulièrement importants ont été développés. Le premier est celui de la rénovation de la place de la fontaine et de la rue de la Portette, avec une reprise du sous-sol (assainissement et réseaux enterrés), du sol (réaménagement de la place), et de l'aérien (éclairage public). Ce projet d'envergure, déjà annoncé l'an passé, a été décalé dans le temps car il n'était pas complètement bouclé, notamment sur le plan financier. Les travaux débiteront en septembre. Ce décalage a une conséquence directe sur les finances communales, puisque le budget qui avait été alloué à ce projet n'a pas été utilisé et sera reporté sur le budget 2010.

Le deuxième grand projet est celui de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour lequel les cazouliniens ont déjà été, et sont encore invités à s'exprimer. Le PLU préfigurera l'évolution future du village. Le personnel communal a été mis à l'honneur à plusieurs reprises pour la qualité de son travail.

Enfin, après avoir souhaité les vœux de bonheur et de santé à tous les administrés, au personnel communal et intercommunal, nous avons eu une pensée particulière pour les Haïtiens, le maire a convié l'assemblée à se réunir autour d'un buffet convivial.

POUR RETINA, BELLA CIAO A OSE UNE MISE EN SCENE COLOREE !

La cause soutenue est noble et sérieuse puisque les chorales qui chantent pour RETINA le font bénévolement au profit de la recherche médicale en ophtalmologie. L'ensemble chorale Bella Ciao, fidèle à cette opération nationale, est venue chanter en l'église St Pierre-St Paul. Les Montagnacois ont réussi l'exploit de réunir un auditoire d'une centaine de personnes. Le public a beaucoup apprécié la chaleur et le plaisir de chanter émanant du groupe.

Les choristes ont présenté un répertoire spécialement concocté pour cette 15^{ème} édition de « mille chœurs pour un regard » autour de trois thèmes associés à une couleur spécifique. Ils ont commencé sagement en orange, avec des chants d'ailleurs très mélodieux. Ils ont mis toute leur ferveur pour interpréter la révolte des chants militants, vêtus de rouge. Ils ont fini crescendo vers la fantaisie et l'euphorie en polychromie, pour les variétés essentiellement françaises. Le public fut réceptif et a apprécié les efforts de mise en scène, rendant particulièrement dynamique ce concert. Les choristes ont pris beaucoup de plaisir à chanter durant 1h30 et ont été touchés par les applaudissements confirmant que le charme avait opéré.

Cette manifestation, organisée conjointement avec la mairie, aura permis à l'ensemble choral de reverser la totalité de l'argent collecté par ce concert, soit la somme de 435 €, pour continuer l'action de RETINA, à savoir financer des programmes de recherche pour certaines formes de maladie oculaire et ouvrir cette action à un plus grand nombre de déficients visuels touchés par toutes les maladies de la vue.



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Une permanence a été mise en place par le PLIE, tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois de 15h à 17h et sera tenue par **Mme Delphine MARTINEZ**.

Vous pouvez également la contacter au **04 67 98 06 12** pour prendre un rendez-vous.

Le PLIE souhaite accueillir, accompagner, renforcer et individualiser la recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux.

BUS MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANNEE

Le bus passe à nouveau à Cazouls



Horaires Bus

En direction de Pézenas

En direction de Caux

7h29 - 11h44 - 15h44

13h15 - 16h15 - 18h30

DU LUNDI AU SAMEDI

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a souhaité développer son réseau de transport urbain sur les 19 communes avec Carpostal, nouveau prestataire pour l'exploitation du service public du réseau urbain de voyageurs.

Le réseau CAP'BUS offre un nouveau maillage, de nouveaux horaires et une nouvelle gamme tarifaire unique quelque soit l'utilisateur.

La mise en place de lignes de transport à la demande autour d'Agde et de Pézenas vient compléter les 6 lignes qui couvrent le reste du territoire de l'agglomération. Des correspondances sont établies entre toutes les lignes afin de faciliter au maximum les déplacements.

Cazouls est desservie par une des 4 lignes à la demande (TAD), le numéro 9 qui circule entre Pézenas et Caux. 3 arrêts sont proposés : Le Cayrat, le Centre Bourg et la Grange. Les lignes TAD fonctionnent du lundi au samedi uniquement sur réservation téléphonique (04 67 01 22 24). Les titres de transport doivent être acheter à l'agence commerciale en Agde, seuls les tickets « unité » ou « journée » sont aussi vendus dans le bus. La tarification proposée figure parmi les moins chères de France (ticket à 1 euro).

Les bus sont neufs, tous climatisés et répondent aux normes très strictes Euro 5, dont l'objectif est de réduire les émissions de CO². Ils sont équipés de planchers surbaissés, et/ou de rampes d'accès et de places adaptées.

Des dépliants sont disponibles en mairie. Renseignements: agence commerciale Carpostal - 1bis quai du Commandant Réveille- Agde. **Tel: 04.67.01.22.24.**

Si vous avez des remarques (horaires, tarifs ...), vous pouvez nous les faire remonter, afin de les transmettre aux services de l'agglomération.

ELECTIONS REGIONALES

Résultats régionales Cazouls-d'Hérault

Résultats régionales Cazouls-d'Hérault 1 ^{er} Tour			Résultats régionales Cazouls-d'Hérault 2 ^{ème} Tour	
LISTES	Résultats	LISTES	Résultats	
REVOL René (Liste du Parti Comm. et du Parti Gauche)	26,58 %	FRECHE Georges (Liste divers gauche))	64.43 %	
FRECHE Georges (Liste divers gauche)	23,42 %	JAMET France (Liste du Front National)	20.13 %	
COUDERC Raymond (Liste de la majorité)	17,09 %	COUDERC Raymond (Liste de la majorité)	15,44 %	
JAMET France (Liste du Front National)	12,03 %			
ROUMEGAS Jean-Louis (Liste des Verts)	10,76 %			
DREVET Patrice (Autre liste)	5,7 %			
MANDROUX Hélène (Liste du Parti Socialiste)	3,16 %			
MARTINEZ Jean-Claude (Liste d'extrême droite)	0,63 %			
PLANA Liberto (Liste d'extrême gauche)	0,63 %			
ROUDIER Richard (Liste d'extrême droite)	0 %			
JEANJEAN Christian (Liste droite)	0 %			

INFOS

La ligue Languedoc-Roussillon de Tambourin a récemment conclu un partenariat avec le centre sportif « sport été » situé à Marvejols en Lozère.

Ce partenariat permettra aux jeunes de (8/17ans) de pratiquer leur sport favori en stages de vacances, avec d'autres jeunes originaires de différents clubs en France.

L'encadrement sera effectué par des éducateurs diplômés et spécialistes de leur discipline.

Un catalogue est à votre disposition à la mairie et pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la ligue.

SICTOM

Monsieur Jean LEON, du SICTOM, tiendra ses permanences le **JEUDI 24 JUIN de 14h à 17h** ainsi que le **VENDREDI 30 JUILLET de 9h à 12h** à la mairie.

HORAIRES ETE DE LA MAIRIE ET MEDIATHEQUE

LUNDI	10h-12h	
MARDI		17h-19h
MERCREDI	10h-12h	
JEUDI	10h-12h	
VENDREDI	10h-12h	

MAIRIE

La mairie sera ouverte les **lundis 14 et 21 juin** seulement de 10h à 11h pour cause de formation.

Merci de votre compréhension.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

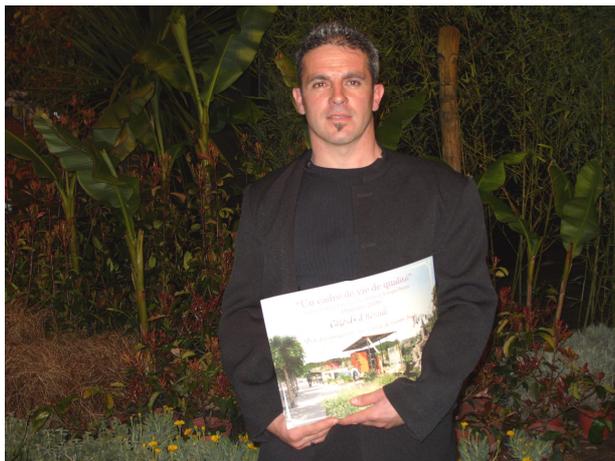
Comme chaque année la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée organise le concours des maisons fleuries.

Vous trouverez les bulletins d'inscription à l'accueil de la mairie et les inscriptions étaient jusqu'au 21 mai. La remise des prix aura lieu le jeudi 24 juin à 18h à la salle des fêtes de Florensac.

Le premier prix par commune est un voyage d'une journée, le jeudi 1^{er} juillet avec visite d'un jardin et d'un site de Saint-Thibéry.

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Chaque année notre commune participe au concours des villes et villages fleuris. Après les efforts des espaces verts de la C.A.H.M, nous avons une fois encore reçu un prix. Celui de l'aménagement des réseaux de liaisons douces.



LA LEZICAZ

Pour les inconditionnels de course à pied, préparer vos chaussures car « La Lézicaz » se fera de nouveau le 14 juillet. Dès que nous aurons plus d'informations nous vous les communiquerons.

L'ÉPICERIE DE VINCENT

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'épicerie de Vincent s'installe tous les mardis et vendredis à partir de 9h pour une durée environ d'une heure.

L'épicerie comporte des produits d'alimentation générale (charcuterie, fromage et laitage, conserves, confiserie, eau, jus de fruits, soda, vin, bière) et des produits d'hygiène et d'entretien.

Vous pouvez passer commande auprès de Vincent
Au **06 72 78 70 05**.



L'ECOLE DE MUSIQUE EN CONCERT A CAZOULS

Il n'y avait plus de places assises pour le concert donné par l'école de Musique en pays de Pézenas samedi dernier. Le soutien des familles des élèves musiciens n'explique pas tout car des anonymes sont aussi venus les encourager, et tout simplement profiter de ce petit intermède musical.

Comme chaque année, l'école propose de se produire dans les villages faisant partie du SIVOM afin de présenter le travail des élèves et de leurs professeurs. Cazouls les accueille avec plaisir et le public vient nombreux suivre la progression de ces musiciens et partager leur passion.

Les élèves ont présenté de nombreux instruments tels que guitares sèches, clarinettes, flûte traversière, piano, batterie, violoncelle...et ont démontré que l'on pouvait interpréter des mélodies agréables, même avec peu d'années de pratique derrière soi. Les trois élèves du nouveau groupe de chant et comédie musicale créé en septembre dernier, ont fait une belle interprétation.

Cazouls était le dernier village visité cette année, mais l'école de musique se produira encore notamment pour la fête de la musique. Ces concerts ont pour vocation de présenter les instruments dont l'enseignement est prodigué et peuvent susciter des vocations ou tout au moins l'envie d'apprendre un instrument. L'école de musique prend les inscriptions dès le 1^{er} juin.



LOCATION TOURISME

Comme vous le savez, la loi « de développement et de modernisation des services touristiques » a été votée le 22 juillet 2009 (Loi n°2009-888), et ses Décrets d'Application publiés au Journal Officiel le 27 décembre 2009 (Décret N° 2009-1652 du 23 décembre 2009).

Dans son article 24 (Art. L. 324-1-1), la loi précise que « toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé ».

Le II de l'article 16 du décret N°2009-1652 prévoit que les loueurs de meublés de tourisme (classés, non classés, ou labellisés, mis en location à la date de publication du décret (23/12/2009)), ont l'obligation de procéder à la déclaration de leur meublé en mairie, au plus tard le 1^{er} juillet 2010. Il s'agit d'une obligation légale, dont le non respect peut faire l'objet de peines prévues pour les contraventions de la 3^{ème} classe.

Le formulaire à remplir est le Cerfa n°14004*01, la mairie pourra vous le fournir.

REORGANISATION A LA MAIRIE

Caroline LARMEE a été embauchée en CAE à la mairie de Cazouls en tant qu'agent polyvalent (entretien, accueil) le 1^{er} mai 2010.

Son embauche fait suite à la démission de Valérie MAURRAS qui avait un contrat de 6 heures hebdomadaire et qui a eu l'opportunité de compléter son autre contrat au syndicat des eaux à Cazouls.

Bienvenue à Caroline et bonne chance à Valérie !

Conciliateur de justice **Monsieur Jean-Louis JUAN**

Le Conciliateur de Justice est un bénévole, collaborateur occasionnel de la Justice. Il prête serment devant le 1^{er} Président de la Cour d'Appel (Montpellier) avant d'exercer ses fonctions avec exactitude et probité. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret. Les informations qu'il recueille ne peuvent être divulguées.

Le Conciliateur de Justice intervient dans tous les conflits à l'exception de ceux avec l'Administration ou le droit de la famille.

Le Conciliateur présente un rapport annuel d'activité au 1^{er} Président et au Procureur de la République ainsi qu'au Président du Tribunal d'Instance.

En règle générale les conciliateurs de Justice reçoivent au Tribunal, dans les mairies ou dans les maisons de justice et du droit.

Néanmoins en cas de nécessité (ou d'impossibilité de se déplacer) ils peuvent se rendre sur place.

Le Conciliateur est saisi directement sans forme et sans l'assistance d'un avocat.

Les parties au conflit sont reçues séparément et ensuite réunies pour une conciliation.

Les Consultations et ses interventions sont totalement gratuites.

Le Conciliateur peut être saisi par le Juge d'Instance et par le Juge de Proximité.

Il assiste également aux audiences du Juge d'Instance et du Juge de Proximité au Tribunal.

Le conciliateur de justice rédige un constat signé et remis à chacune des parties et déposé au Greffe du Tribunal d'Instance. Ce constat peut faire l'objet d'une demande d'homologation par le Juge d'Instance et dans ce cas en cas d'inexécution, un Huissier peut obliger l'une ou l'autre partie à respecter les termes de l'accord.

Monsieur Jean-Louis JUAN reçoit sur rendez-vous à la Mairie de PEZENAS le vendredi matin et à la Mairie de MONTAGNAC le vendredi après-midi.

DEGRADATION – MUTILATION !

Le saule pleureur qui commençait à faire de l'ombre aux « Jardins des Pauvres » a été mutilé.

Un geste complètement idiot, quand on sait que lorsque un jeune arbre est privé de son écorce, il meurt rapidement.

La Commune se réserve le droit d'engager une action auprès de la gendarmerie.

Cet acte de vandalisme s'ajoute à tous ceux qui sont commis régulièrement ces derniers temps, à savoir tirs de paint-ball, de carabine à plomb sur le mobilier urbain, sans compter la dégradation de la signalétique.

Tout ceci ne fait que rendre notre village moins agréable et épuise inutilement tous ceux qui œuvrent à son embellissement et à l'amélioration de la qualité de vie. Tout ça, juste pour une poignée d'individus qui ne respectent pas les autres.



JUMELAGE

Le 25-26-27 et 28 juin, le jumelage prend une autre dimension puisqu'une trentaine d'Italiens viendront nous rendre visite afin d'officialiser le jumelage.

Cette rencontre a pour but de faire découvrir Cazouls et ses environs aux Piémontais et de donner corps au jumelage qui ne fonctionnera que si des amitiés se créent. Nous ne pouvons que nous enrichir de cet échange et chacun peut y participer selon son envie.

Nous vous présentons ci-dessous le programme et nous invitons à vous joindre à ceux qui ont déjà répondu favorablement à ce projet, soit en aidant ou en faisant partie du Comité de Jumelage, soit tout simplement en participant à l'accueil et à la réception des Italiens ou en vous inscrivant pour le voyage à Monale.

Programme du jumelage du 25 au 27 juin :

Vendredi :

Accueil des italiens à 19h, repas à 20h.

Samedi :

Fête de l'école le matin, Brasucade à midi au terrain de boule, visite de Pézenas l'après-midi, match à 18h, soir repas de la fête de l'école.

Dimanche :

Messe solennelle à 10h, remise de la médaille du jumelage à 11h45 suivi d'un repas occitan sur la place du village, plantation de l'arbre de l'amitié à 16h, match à 17h, repas avec concert occitan sur la place le soir.

Lundi :

Visite d'une cave coopérative éventuellement, en fonction de l'heure de départ des Italiens.

Le secrétariat de la mairie reste disponible pour tout renseignement sur le jumelage et si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire à tout moment.

NOUVELLE ASSOCIATION « VIEILLES MEULES »

Une nouvelle association est née !

Monsieur Jérôme DARNAUD en qualité de Président est heureux de vous annoncer la naissance des « vieilles meules », association qui a pour but de rénover, de restaurer et de faire rouler nos anciennes mobylettes, nos chères « bleues » de nos quatorze ans.

Une quinzaine de Cazoullins ont déjà adhéré à cette aventure. La première étape va être de faire rugir ces moteurs de 50cc et d'être opérationnel pour la seconde : « LA SORTIE » CAZOULS-NIZAS-FONTES-CAZOULS (on n'est pas arrivés !!!).

Sortez vos clés à bougie et n'oubliez pas vos bols.

Tous les « accros » de vitesse et de sensations fortes qui désirent intégrer notre team peuvent ce renseigner au restaurant l'ESTAMINET siège social de l'association.

Composition du bureau :

Président : Jérôme DARNAUD

Vice-président : Eric CLANET

Trésorier : Jack RUBIO

Secrétaire : Jean-Pierre IVORRA

Secrétaire adjoint : Stéphane MARTINEZ

Membres : Jacques MUR, Michel ROUX, Thierry PEREZ, Guy RUBIO, Frédéric SOULLIE.

LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Evitez les produits à usage unique !

Les lingettes jetables sont des textiles imprégnés d'un produit détergent, jetés après un usage : ni recyclables, ni compostables, ces lingettes ont un effet désastreux sur l'environnement car elles génèrent bien plus de déchets que les produits plus traditionnels (1,1kg par an dans le cadre de l'entretien classique d'une maison de 100m², 23kgs dans le cas d'un entretien par lingettes de la même maison).

Certes, ces produits à usage unique sont très pratiques mais ils sont aussi 15 fois plus chers...

C'est pour ces raisons que nous vous demandons d'être vigilant et **de ne surtout pas les jeter dans les WC.**

La Huppe Fasciée : L'Oiseau Papillon

La huppe ne passe pas inaperçue. Avec son chant caractéristique : houp – houp – houp et son vol onduleux qui anime ses ailes noires et blanches, on ne peut se tromper. Ayant un régime insectivore, cette amie du soleil nous est donc revenue au printemps après un hivernage au sud du Sahara.

A l'instar de ses cousins qui possèdent un plumage éclatant (Martin pêcheur, rolhier, guêpier), la huppe niche dans des cavités naturelles ou artificielles. Les vieux murs des mazets ou des maisons sont ses lieux de prédilection. Pour mieux se protéger au fond de leur trou, les jeunes vont dégager une odeur caractéristique propre à décourager les prédateurs.

Celle-ci, qui provient d'une glande du croupion, est aussi secrétée par la femelle qui couve. Et si ça ne suffit pas, les oisillons peuvent également projeter leurs excréments liquides avec une grande précision pour se débarrasser d'un intrus ! Attention aux observations trop rapprochées !

Les haies et les vieux arbres autour de Cazouls sont de bons lieux d'observation de ce « zèbre volant » ... A vos jumelles...



HISTOIRE & PATRIMOINE

Suite de Louis PAULHAN

« La Légende de l'Homme Vent – 1909-1910 »

En juillet 1909, Louis PAULHAN participe au premier meeting aérien jamais organisé dans le monde, à Douai précisément, pour se mesurer aux « As » de l'époque que sont ses glorieux aînés : le capitaine, FERBER et deux autres Louis, BREGUET et BLERIOT, ce dernier originaire de Cambrai, qui entend rester maître de son espace aérien. Brûlé lors de ce meeting, BLERIOT passe son plan de vol à son rival et néanmoins ami, qui va donc réaliser l'exploit.



Le 19 juillet 1909, Louis PAULHAN va relier, pour la première fois, les 2 villes, voisines de 22 Kms, en 22 minutes et à 50 mètres de hauteur, sur un biplan Voisin, équipé d'un moteur Gnome de 50 cv. Cette victoire revêt une importance particulière, car à partir de cette date, Louis PAULHAN sera sollicité de toutes parts : Vichy, Reims, Lyon, mais aussi Gand, Ostende, Milan, pour figurer dans de véritables démonstrations de virtuosité aérienne, qui attirent des milliers de spectateurs enthousiastes qu'il faut contenir autour des héros du jour. Cette situation peut être comparée à celle des vainqueurs de tours cyclistes, qui ont des engagements en cascades ou bien aux pilotes automobiles, tant les cachets peuvent être fabuleux. En effet, de meeting en meeting, le jeune Paulhan va battre des records d'altitude, de distance, de lenteur (le plus difficile) et doté du brevet n°10 –c'est dire son antériorité en France - il devient l'incontournable « Homme Vent », tant sa connaissance des courants ascensionnels est grande.

Il marquera l'aviation de son temps, dès 1910, en janvier, où il débarque avec une véritable écurie (deux autres jeunes pilotes qu'il a formés, des mécaniciens) à New York, pour rejoindre en train, avec ses 4 appareils démontés (2 Farman, 2 Breguet), Los Angeles sur l'autre côte, où il doit remplir un engagement faramineux de 7 mois, à

100 000 francs mensuels ! Exploit sans précédent lors du premier meeting international jamais tenu aux Etats-Unis, à Los Angeles, où une foule immense admire le jeune français aux yeux bleus et à l'allure juvénile, qui pulvérise son propre record d'altitude 1269 mètres (qu'il gardera 2 ans) et qu'elle nomme « Le Roi des Airs ». Puis viendront les réunions ou meetings géants, comme San Francisco (200 000 spectateurs), Denver, Salt Lake City, Chicago, le Texas et enfin la Nouvelle Orléans, la dernière étape avant son départ précipité pour l'Europe, suite à une plainte de « piratage industriel » déposée par les frères Wright à l'encontre des frères Farman, dont il pilote deux exemplaires.

Qu'à cela ne tienne, Louis PAULHAN réalise en avril un exploit encore plus retentissant, en Angleterre, où gagne le prix extraordinaire de 250 000 francs or, offerts par le Daily Mail à l'aviateur qui relierait Londres à Manchester, avec une seule pause permise.

Pour en mesurer l'importance, il faut savoir que les états-majors anglais, français et allemands suivent ce raid avec des arrières pensées belliqueuses (nous sommes 4 ans avant le déclenchement de la première guerre mondiale) ; le tsar Nicolas II lui-même se fait tenir au courant de la course, heure par heure !

Oui, Louis PAULHAN fut bien l'homme de cette année 1910 et les manifestations du centenaire de ce vol vont lui rendre hommage.



LOUS PITCHOUNES

Début d'année 2010 très animée pour « Lous Pitchounes » avec le projet de classe de découverte à Paris. Un premier loto en janvier en collaboration avec « Le Foyer des Loisirs », suivi d'un second loto inter associatif fin février, nous a aidé à financer ce grand projet. Projet, qui certes tenait à cœur aux enfants, ambitieux diront certains, mais qui sur le plan pédagogique était d'un grand intérêt, d'une ouverture d'horizon et d'esprit extraordinaire, et qui restera gravée dans la mémoire des enfants et des accompagnateurs pendant bien longtemps.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ces manifestations. Pour information, les deux lotos ont permis de récolter 1075 € (655 + 420).

Début avril nous avons fêté le carnaval : « Contes et Légendes ». Le défilé a remporté un vif succès. Trois chars défilaient dans les rues de Cazouls suivis d'une ribambelle d'enfants et d'adultes. Nous sommes d'ailleurs ravis de voir de plus en plus d'adultes et d'ados déguisés, jouant le jeu.



Pour « Lous Pitchounes », pari gagné, le carnaval est devenu le Carnaval de Cazouls d'Hérault. Pari gagné ?! Pas tout à fait ! Si le défilé était bien animé, il en va autrement de la soirée qui était plutôt morose. Peu de parents ont participé aux préparations et au nettoyage de la salle. Le manque d'investissement met à chaque fois en péril les activités proposées et la pérennité de l'association qui ne peut fonctionner sans bras !

Une boum était prévue pour les enfants fin mai, nous sommes au regret de l'annuler, vu le peu d'engagement et d'investissement des adultes.

La fête de l'école est prévue pour le samedi 26 juin. Elle demande une forte mobilisation des parents, la veille pour la préparation, ainsi que le jour même et le lendemain pour le rangement. L'appel est donc lancé. Espérons que cette fête puisse avoir lieu !

UNRPA (suite)

☛ : **Jeudi 8 avril à Vias** : A eu lieu l'Assemblée Générale de La Fédération départementale UNRPA.

Nous avons retenu les dates suivantes pour les activités du printemps :

☛ : **Samedi 1 er Mai** le Loto du Muguet a eu lieu à la salle du peuple.

☛ : **Jeudi 3 juin à Bessilles** : La journée des Aînés avec un repas tiré du sac, l'après-midi, concours de boules et danses.

☛ : **Vendredi 04 juin** : A la salle du peuple Cazouls : Journée promotionnelle sur le confort.
Journée Gratuite, Repas (traiteur Eric Clanet), Loto, Goûter.

☛ : **Mardi 22 juin** : Fin de saison des Canards Baladeurs - Repas pique-nique pris en commun à Vailhan au lac des olivettes.

Covoiturage pour les déplacements

S'inscrire auprès des membres du bureau

N'hésitez pas à contacter 1 membre du bureau pour toutes questions sur le programme.

L'Amicale et l'UNRPA sont là pour vous aider dans la vie de tous les jours et vous divertir afin d'éviter l'isolement. Chaque rencontre est un moment de convivialité partagée.

LE FOYER

Le Foyer est à l'initiative avec Lous Pitchounes, des 2 Lotos qui ont permis de récolter respectivement 655 et 420 euros pour le voyage scolaire à Paris des grandes sections de l'Ecole Marie Rouanet de notre village.



Fin mars, le Foyer a également participé au carnaval de l'Ecole avec un char décoré par un de ses membres et artiste un certain Serge, qui par ailleurs a participé à la construction de la réplique de l'avion de Louis Paulhan.

LE FOYER (suite)



La chasse aux œufs de Pâques malgré le soleil a eu un succès mitigé et ce malgré les deux magnifiques omelettes préparées par Gisèle, très bien secondée, il faut le dire !



Certaines personnes trouvent que le Foyer ne propose pas assez d'activités Culturelles, etc. Nous rappelons que tous les membres du bureau participent en moyenne à 2 voir 3 associations qui animent notre village et que nous n'avons chacun que 2 bras.

La municipalité demande aux mêmes personnes de s'investir également sur le jumelage avec le village de Monale.

Si nous étoffons notre équipe avec du sang neuf il serait possible de monter d'autres projets.

Nous nous retrouverons pour les matchs de la coupe du monde de Foot.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, un bon été.

.

LE TAMBOURIN

Le Tambourin début de saison 2010 en Fanfare

Ce début de nouvelle saison a vu nos équipes débiter en fanfare.

Les garçons dans leur nouveau groupe sont les élites de la Nationale 1, portent les couleurs de Cazouls en haut de la hiérarchie.

Le petit nouveau commence à faire trembler les équipes habituées à être en haut de l'affiche.

Les féminines de la Nat, suivent l'exemple des garçons, elles ont participé à la super coupe 2010 et se sont inclinées que de très peu devant l'équipe championne de France 2009 Cournonsec 10/13 et elles sont actuellement en tête du championnat.

Très beau début des autres équipes dans leur championnat respectif.

Le club a en licence : 10 Equipes

Garçons : 4 équipes - N1 -
Ligue : D2 poule B - D3 poule B

Jeunes : 4 équipes :
Cadets (excellence) - Minimes - Benjamins - Poussins

Féminines : 2 équipes - N1 et Série B

.



LE TAMBOURIN (suite)

Nous avons 2 arbitres Fédéraux (Jérémy Hernandez et Agnès Barral),
Nous avons 1 équipe de jeunes par catégorie et nous travaillons en totale corrélation avec l'école du village afin de faire progresser notre école de tambourin. Un éducateur voir 2 par équipe de jeunes est impliqué dans l'évolution de l'école de tambourin soit au total 10 éducateurs Sénior/filles compris.



Garçons N1



Filles N1

Nous sommes sur le point, avec la mairie et toutes les associations du village, de nous jumeler avec le village de Monale dans le Piémont Italien. Ceci nous permet de faire des échanges et plus particulièrement des préparations pour nos équipes d'adultes (matchs contre des équipes Italiennes) et à venir pour nos jeunes avec l'école « Marie Rouanet ».

5 internationaux évoluent dans les diverses équipes :

- Jérémy Hernandez et Julien Sanchez
- Christelle Morard et Lisa Sanchez
- Et chez les jeunes Louis Barral

Regardez les sites internet de :

www.cazouls-herault.eu
www.cazolstambourin.com
www.ffsport-tambourin.fr

LES NUMEROS IMPORTANTS

<p>HERAULT TRANSPORT Tél. 0825 34 01 34</p>	<p>LA MAIRIE Tél. 04 67 25 27 40 Fax. 04 67 25 21 67 mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr Adresse du site de la mairie tenu par Monsieur Udo KIRCHNER www.cazouls-herault.eu</p>	<p>ASSOCIATION (suite) FOYER DES LOISIRS Président Mr Eric PLANCHEZ Tél. 06 25 22 81 85 bluny34@orange.fr</p>
<p>ECOLE 2 rue Jules Ferry (PS au CM2) Tél. 0 467 25 16 57 Directrice Mme SOTO</p>	<p>URGENCES Pompiers Tél. 18 Samu Tél. 15 Police Secours Tél. 17 Gendarmerie : Tél. 04 67 98 13 65 Centre Anti-Poison : Tél. 04 91 75 25 25</p>	<p>LOUS PITCHOUNES Présidente Mme Françoise AVILEZ Tél. 04 67 25 12 28 francoise.avilez@orange.fr</p>
<p>LA POSTE Tél. 04 67 25 38 20 Ouvert du Lundi au Vendredi De 9h15 à 12h30 Et un samedi sur deux</p>		<p>SYNDICAT DES CHASSEURS Président Mr François CATALAN Tél. 06 20 71 44 36 francois.catalan0627@orange.fr</p>
<p>SICTOM Ramassage des encombrants Et Commande de containers Tél. 04 67 98 48 83</p>		<p>TAMBOURIN Président Mr Julien SANCHEZ 06 82 73 71 52</p>
<p>SYNDICAT DE L'EAU Tél. 04 67 25 28 29</p>	<p>ASSOCIATION VIEILLES MEULES Président Mr Jérôme DARNAUD Tél. 04 67 38 14 57</p>	<p>U.N.R.P.A. Président M. Daniel LÉBOUCHER Tél. 04 67 38 17 05 daniel.leboucher@sfr.fr</p>

LES FESTIVITES

Vendredi 11 Juin	Coupe du monde Foot	Chasseur
Samedi 19 Juin	Repas dansant	Chasseur
Vendredi 25 Juin	Jumelage	Mairie
Samedi 26 Juin	Fête de l'école	Ecole + Lous Pitchounes
Samedi 26 Juin	Jumelage	Mairie
Dimanche 27 Juin	Jumelage	Mairie
Mercredi 07 Juillet	Coupe du monde Foot	Foyer des Loisirs
Dimanche 11 Juillet	Finale de la Coupe du monde de Foot	Foyer des Loisirs
Mardi 13 Juillet	Repas dansant	Fête Nat Mairie
Mercredi 14 Juillet	Course Pédestre	Lézignan-La-Cèbe + Mairie
Vendredi 23 Juillet	Fête du Village	Tambourin
Samedi 24 Juillet	Fête du Village	Tambourin
Dimanche 25 Juillet	Fête du Village	Tambourin
Samedi 14 Août	Fête village Repas dansant	Lous Pitchounes
Vendredi 03 Septembre	Jumelage en Italie	Mairie
Samedi 04 Septembre	Jumelage en Italie	Mairie
Dimanche 05 Septembre	Jumelage en Italie	Mairie
Octobre	Exposition	Lous Pitchounes
Octobre/Novembre	Repas des Anciens	Mairies
Décembre	Noël	Ecole + Lous Pitchounes

Merci à Messieurs Xavier BOUTOLLEAU et Daniel LÉBOUCHER ainsi que Madame Virginie JOURDAN pour les photos fournies.

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu

Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "zones exposées" qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

Propriétaires ou ayants-droit	vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre				
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autres usagers Tout public		1er janvier au 31 décembre				

Les dispositifs ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillage.

Prenez garde !! Seuls les propriétaires (ou leurs ayants droit) ont le droit d'utiliser le feu !

- Période d'interdiction d'utiliser le feu
- Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie
- Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle
- Période non réglementée où l'on peut brûler